

1. **TOUSSAINT.** Solennité de 1^{er} Ordre (*premier vendredi du mois*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*).
2. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS.** (*premier samedi du mois*). 1^{er} Ordre. Office des Défunts (*dans le Diurnal, voir au 2 Novembre, et à la suite du Commun des Saints*). – Aujourd'hui, chaque prêtre peut célébrer trois Messes des défunts. – Après la Messe conventuelle, on fait une procession au Chapitre et au cimetière. – *Le 2 Nov., on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les défunts dans toutes les églises (pieuse visite de l'église, durant laquelle on récite l'oraison dominicale et le symbole de foi, y ajoutant une prière aux intentions du Souverain Pontife)*. Vêpres du Samedi ; Ant. *Vidi Dominum*.
3. **XXIV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (4^{ème} après l'Épiphanie - 1^{er} de Novembre).
4. **Saint Charles Borromée, Évêque.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie.
6. De la Férie.
7. De la Férie.
8. **Saint Austremoine, Évêque de Clermont et Patron du diocèse.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun d'un Confesseur Pontife. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration des **Quatre Saints Couronnés, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe *Sacerdotes tui* du Commun d'un Confesseur Pontife, avec commémoration des saints martyrs. – À Vêpres, Psaumes du même Commun (*Ps.109, 111, 112, 131*).
9. **Dédicace de la Basilique du Latran.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (*Ps.109, 110, 111, 147*) sans mémoire du Dimanche.
10. **XXV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (5^{ème} après l'Épiphanie - 3^{ème} de Novembre).
11. **Saint MARTIN, Évêque.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
12. **Saints Vanne et Hydulphe, Confesseurs Pontifes, Patrons secondaires de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre (*voir au 10 Novembre*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **Saint Théodore Studite, Abbé** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
13. **TOUSSAINT de notre Ordre.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*) ; Hymne *Salvete* au lieu de l'Hymne *Avete, solitudinis*.
14. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES DÉFUNTS DE NOTRE ORDRE.** 2^{ème} Ordre. Office des Défunts comme au 2 Novembre. – Première Messe du 2 Novembre, avec Oraisons propres.
15. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Albert le Grand, Évêque et Docteur de l'Église** : Antienne d'un Confesseur Pontife. – Messe de Saint Albert.
16. **Ste Gertrude la Grande, Vierge de notre Ordre.** Mémoire de 3^{ème} Ordre (*voir au jour suivant*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Vêpres du samedi Antienne *Qui Caelorum*.
17. **XXVI^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (6^{ème} après l'Épiphanie - 4^{ème} de Novembre).
18. **Dédicace des Basiliques des Saints Pierre & Paul, Apôtres.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de la Dédicace ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
19. **Saint Odon, Abbé de Cluny, Patron secondaire de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
20. De la Férie.

21. **Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie.** Fête de 3^{ème} Ordre. Textes du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoraison (ainsi qu'à la Messe), de **Saint Colomban, Abbé** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (*Ps.109, 112, 121, 126*) ; Antienne de Magnificat propre : *Beata Dei Genitrix*.
22. **Sainte Cécile, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (*Ps.109, 112, 121, 126*).
23. **Saint Clément, Pape Martyr.** Mémoire majeure. Tout du Commun d'un Martyr, sauf les Antiennes, qui sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoraison (ainsi qu'à la Messe) de **Sainte Félicité, Martyre** : Antienne d'une Sainte Femme.

Premières Vêpres du Christ Roi.

24. **Dernier Dimanche après la Pentecôte** (5^{ème} de Novembre). **NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ROI DE L'UNIVERS.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Ps. des Fêtes. – Au Salut du T. S. Sacrement, on chante les Litanies du Sacré-Cœur, suivies de l'Acte de Consécration du genre humain au Christ-Roi (*Indulgence plénière*).



25. De la Férie. À Laudes, commémoraison de **Sainte Catherine, Vierge Martyre** : Antienne d'une Vierge Martyre. – Messe de Sainte Catherine.
26. De la Férie. À Laudes, commémoraison de **Saint Sylvestre, Abbé de notre Ordre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de Saint Sylvestre.
27. De la Férie.
28. **Dédicace de la Cathédrale de Clermont.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (*Ps.109, 110, 111, 147*).
29. De la Férie.
30. **Saint André, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun des Apôtres, sauf les Antiennes, propres à la fête. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Vêpres du samedi. Antiennes des Laudes du Dimanche. Après Complies Antienne *Alma*.

Ordinaire du Temps de l'Avent :

- * *Chaque Dimanche, tout l'Office est propre. – Les jours de Férie, aux Petites Heures, on reprend les antiennes des Laudes du Dimanche précédent. – À partir du Capitule, textes propres. – Antienne du Benedictus et du Magnificat propres à chaque jour ; lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoraison de la Férie par ces antiennes et l'oraison du Dimanche précédent. – À la fin de Complies, Antienne Alma Redemptoris Mater. **